

Nommer la révolution

Comment définir la et les révolution(s) ? Le terme de révolution a une histoire et les révolutions sont indissociables de leur contexte; l'extension du champ des révolutions est allée de pair avec une mutation des paradigmes d'interprétation de la révolution. Rappelant ce régime d'historicité, Claude Mazauric(Rouen) a retracé la généalogie d'un concept, tandis que l'intervention de Florian Mazel(Rennes 2) sur la réforme grégorienne a montré comment les processus de remise en cause et de transformation de l'ordre établi et les potentialité de rupture se disent différemment selon l'univers mental des acteurs. Incarnées dans des contextes particuliers, les révolutions sont aussi indissociables de leurs contextes de réception, à court et à long terme, car ils contribuent à leur imposer un sens, et Claude Markovits (CNRS) a souligné la diversité d'analyse des acteurs contemporains et postérieurs à la révolte des Cipayes, en fonction d'enjeux politiques, idéologiques, que traduit l'inflexion des historiographies de la révolte. La qualification de révolution interroge à la fois des enjeux épistémologiques, les critères de la révolution, et des enjeux politiques, le terme servant d'emblée, chez les contemporains, à légitimer ou discréditer, enfin asseoir et imposer un sens — une diversité de qualifications riche de futurs débats historiographiques. Le panel, coordonné par Jean-François Lassalmonie (ENS) et Daniel Rojas (Paris 1) a examiné aussi bien la formation historique du terme de révolution, les critères de définition d'un paradigme épistémologique, que les enjeux de son emploi pour des cas relevant d'espaces et de régimes historiques divers.

En effet, la notion a un poids historique particulier : l'analyse des révolutions s'est faite par rapport à la Révolution, conduisant à interroger la singularité d'une expérience, devenue référence historique, 1789. Le sens du terme, en se diffusant, s'est infléchi, comme l'a montré C. Mazauric, reprenant les positions de I. Cohen, *Revolution in Science*. A partir de deux cas limites de deux processus de contestation et de transformation de l'ordre établi, qui ne portent pas, ou pas seulement, le nom de révolution, la *révolte* des Cipayes, dans l'Inde britannique de 1857, traitée par C. Markovits, et la *réforme* grégorienne du XI^e siècle, analysée par F. Mazel, le panel a réfléchi sur l'extension à donner au concept de révolution et ses inflexions sémantiques subséquentes.

La révolution est-elle le propre d'une période historique spécifique, née durant l'époque moderne et se multipliant à l'époque contemporaine ? La qualification d'un événement implique de prendre parti : nommer la révolution, c'est l'interpréter, et vouloir imposer son sens; l'enjeu est donc à la fois épistémologique, politique, et idéologique. Au travers des termes employés par les contemporains, acteurs réfléchissant sur leurs pratiques, ou observateurs, tel Marx, relatant la révolte des Cipayes pour le journal radical, *New York Daily Telegraph*, apparaît une première phase de qualification du phénomène, dont les communications de C. Mazauric et C. Markovits ont souligné le caractère composite et contradictoire, allant de pair avec une première forme de légitimation, le terme de révolte ou de révolution se construit progressivement au sein d'une séquence événementielle: il est peu à peu revendiqué, infléchi, approprié par les acteurs en fonction de leurs motivations, et qui se poursuit dans sa réception. Le sujet comporte une forte dimension historiographique: l'évolution des qualifications données aux révolutions sont autant de réinterprétations successives. Le terme de révolution ne s'impose pas de manière évidente, il fait débat et relève toujours d'un construit. Le débat a souligné la valeur heuristique du concept, permettant de mettre en lumière certains aspects — et certaines spécificités, des phénomènes proches mais distincts des révolutions modernes, tel les processus longs de transformation des réformes médiévales.

L'ensemble des conférences est d'abord revenu sur l'historicité de la notion de révolution. Le paradigme écrasant de 1789 autorise-t-il à qualifier de révolutions les phénomènes qui lui sont antérieurs ? Jean-Clément Martin (Paris I), dans la discussion, rappelle la cristallisation du terme révolutionnaire durant la Révolution française. Il se définit par opposition et *a posteriori*, à la qualification de contre-révolutionnaire, apparu en 1790, pour regrouper sous un même vocable les divers opposants à un processus en cours de conscientisation. De fait, la très belle intervention de C. Mazauric a souligné les inflexions successives données au terme, au cœur de ce processus entre 1789 et 1795, distinguant deux temps. A l'été 1789, la révolution est la subversion réalisée des anciennes formes de pouvoir de l'Ancien régime, au profit de formes nouvelles et renouvelées, le peuple, la nation représentant la loi sans le roi, l'assemblée, les départements, les sections jacobines. La patrie, à partir de 1791, puis la République, en 1793, « s'imposent presque par hasard, mais font l'objet d'une totale appropriation par les acteurs ». A l'automne de l'an III, en 1794, s'opère un infléchissement sémantique, le terme de révolution est dévalorisé, employé comme synonyme d'anarchie, et de ce que les historiens qualifient de soulèvement populaire. Le procès de Vendôme est la mise hors la loi des aspirations définitives à l'hyper-démocratie tranche et impose des limites au processus révolutionnaire. Pour ne pas transgresser un ordre social fondé sur la nouvelle législation civile du droit de propriété, apparaît la notion de révolution *justement accomplie*. L'usage du terme se forge au sein d'un processus historique particulier. Il ne s'impose pas comme une évidence, mais est d'abord en situation concurrentielle avec d'autres qualifications. Le marquis d'Argençon écrivait ainsi: « une émeute peut faire passer à la révolte et la révolte à une totale révolution, où l'on évoquerait des tribuns (...) », mêlant de la sorte référence à des paradigmes anciens de révolte pour éclairer le contemporain (les Gracques) et divers degrés de contestation.

L'analyse des usages du terme a ainsi souligné le primat donné, avec 1789 — dont la singularité a été rappelée, au politique et au temps court, alors que son usage premier était scientifique. La révolution est d'abord la révolution copernicienne, soit le retour perpétuel des astres. Le terme est utilisé au début de l'époque moderne, pour désigner analogiquement les soubresauts de l'histoire politique européenne: lors du Grand Interrègne, la révolution est présentée comme un retour aux principes fondateurs de la *Common Law*, contre un pouvoir despotique et illégitime. C'est 1688 qui marque une rupture en faisant entrer le concept de révolution dans un régime de linéarité historique. Au rebours, F. Mazel a insisté sur l'intérêt qu'il y a pour l'historien à appliquer malgré tout l'hypothèse de révolution à la réforme grégorienne, où le processus de transformation sociale, sur le temps long, n'implique ni césure brutale, ni épreuve de force violente, mais se conçoit sur un mode cyclique. La réforme grégorienne, n'est pas une rupture révolutionnaire au sens moderne, mais une novation assumée dans la continuité de la tradition: elle est pensée comme retour aux origines, à un ordre ancien idéalisé, déclinée à travers le paradigme de la *conversio*, retournement intérieur et retour vers Dieu, et de la *reforma*, réforme interne d'une institution, corrigeant ce qui apparaît comme des dérives présentes par rapport à la bonne constitution, au sens de constitution première, originelle, et qui est encore sensible dans le thème politique de la *restauratio*, *restauratio imperii*, utilisé par le pouvoir impérial germanique, ou *restauratio* capétienne. En 1857, au contraire, alors que la révolution est bien ancrée dans un régime de linéarité et que la philosophie de l'histoire est marquée du coin hégélien, C. Markovits rappelait comment Kay, premier historien de la révolte des Cipayes, voit en elle, malgré une certaine sympathie pour des élites malmenées, une révolte d'arrière-garde, qui restaurait très brièvement et très symboliquement l'empereur moghole fantôme sur son trône, lors de la prise de Delhi par les insurgés; la révolte devient à ses yeux, une réaction.

L'approche par le régime d'historicité du concept de révolution a ainsi souligné le caractère progressif et circonstanciel de son élaboration, autant que les inflexions sémantiques engendrées par l'extension des paradigmes d'interprétation à des milieux divers, aux logiques distincts. Puisque le paradigme révolutionnaire est un outil de compréhension, dont se sont emparés les historiens à la suite des acteurs, pour proposer une lecture des événements, le panel est revenu sur la nécessité de définir des critères de définition, de se confronter avec les limites du champ d'extension, à fin de dégager les spécificités des potentialités révolutionnaires exprimés dans des contextes particuliers.

Au premier rang des critères de définition, est apparu le hiatus entre processus de transformation brutal, sur le temps court, dans le champ politique, et impliquant le recours au coup de force armé, (de la révolution à la révolte, dont la potentialité révolutionnaire tenue en échec) et des processus de transformation sur le long terme, où le terme de révolution est employé par analogie, comme dans le cas de la révolution industrielle, ou de la réforme grégorienne. F. Mazel a ainsi souligné, dans le débat historiographique autour de la mutation féodale, la tendance des historiens à une scénarisation du politique, montant en épingle certains événements, les révoltes, afin de privilégier un certain modèle historiographique de la mutation, donnant le primat du politique et à la concentration dans le temps court: ils ouvrent ainsi la voie à une lecture de la période comme rupture, par analogie avec le cadre de l'effondrement de l'empire romain. Pour leur part, C. Markovits et C. Mazauric ont insisté sur l'articulation des temps divers de la révolution: la notion de révolution évolue au XVIII^e siècle, travaillée par la philosophie des Lumières, mais cette révolution de la pensée change de régime lorsqu'elle est actualisée et infléchie dans des actes. Au-delà des écrits donc, les actions: dans la vision de la révolution que livre Marat dans un article de *l'Ami du Peuple*, du 10 novembre 1789, les émeutes populaires avaient engendré la défection de l'armée et l'insurrection de la population, à seule fin d'imposer un nouvel ordre des choses. L'épisode insurrectionnel des Cipayes, déclenché à partir de deux motifs incidentels (restriction des privilèges accordés à des soldats d'élite, rumeurs entourant les cartouches entourées de graisse de porc), ne pouvait se comprendre que dans un cadre temporel plus large, celui à long terme, de l'expansion de la puissance britannique en Inde, sous l'administration d'une compagnie à charte, l'EIC et à moyen terme, la réduction de la tolérance religieuse britannique, vis-à-vis du pluralisme confessionnel de l'armée, expliquant ainsi les inquiétudes de soldats musulmans et hindous, jusqu'à leur intermédiaires privilégiés et instruments de la puissance coloniale.

Ainsi, un second critère de définition est apparu, celui du dispositif des acteurs et des retombées efficaces de l'action: toute révolte était-elle nécessairement une potentialité de révolution qui n'a pas abouti et la réforme, une forme consensuelle de la révolution? C. Markovits a minoré l'usage du terme de révolution, pour la révolte des Cipayes, au vu de l'atomisation des forces en présence, la révolte ne concerne qu'une élite privilégiée de l'armée des Indes. Des trois présidences indiennes, Bombay, Madras et Dehli, seuls les *cipahis* de cette dernière se révoltent. Ils sont loin d'être suivis à l'échelle de l'Inde, et même du Bengale; certains princes indiens manifestent leur sympathie à l'égard de la contestation, beaucoup n'y participent pas, certaines minorités (sikhs) appuient la répression. Par opposition, c'est la massification de l'engagement révolutionnaire, rappelait C. Mazauric, qui était pour Marat, au *principe* du mouvement de 1789 et la cause de son succès. La contribution de F. Mazel marquait un clair contraste, en soulignant comment dans la réforme médiévale, les forces critiques de contestation de l'institution étaient systématiquement récupérées, encadrées et canalisées par l'institution. Ainsi, si le parcours des saints apparaît bien comme un parcours révolutionnaire, un parcours de rupture et de conversion, à fort potentiel subversif, à l'image de François d'Assise, ce parcours n'en est pas moins récupéré par l'Eglise et

institutionnalisé, avec la formation des ordres mendiants. Cette institutionnalisation, pour F. Mazel, n'annihile pas tout potentiel critique, l'auteur utilisant le concept éclairant de « révolution mendicante », afin de désigner le triple caractère novateur de l'ordre franciscain, en rupture avec l'idéal de clôture et de stabilité du monachisme traditionnel, au profit d'une immersion dans la société urbaine, une remise en cause du monopole clérical sur la prédication, avec le développement du prêche en langue vernaculaire, et la diffusion concomitante du texte biblique, et enfin, l'appropriation assumée des modes de crédit, avec la mise en place d'une nouvelle pensée économique, chez un ordre qui fonctionne en complémentarité avec les élites urbaines.

Un dernier critère de la révolution résiderait donc non plus dans le dispositif d'un rapport de force ou d'un rapport au pouvoir, déterminant le succès ou l'échec, ni dans les modes d'action contestataires (usage ou non de la violence), mais dans le projet et l'intentionnalité des acteurs. C. Mazauric a souligné avec la Révolution, l'importance de la rupture, rappelant les mots de Napoléon pour qui la recherche des origines "remont[ait] [et s'arrêtait] à la loi nouvelle". Au contraire, F. Mazel, a souligné une conception différente de la novation médiévale, dans le prolongement de la tradition, soit dans une forme de continuité, tout en soulignant le statut spécifique de la réforme grégorienne: par différence avec les tentatives antérieures de réforme de l'institution, pour la première fois, à partir du IXe siècle, apparaît une conscience haute du changement. Ainsi, la différence entre ces cas historiques ne se ferait pas sur des degrés de conscientisation inégaux entre périodes, mais au sein d'une même période historique, sur une différenciation de degré dans la conscience des réformes et leur portée. F. Mazel a ainsi maintenu la pertinence, sur le plan de l'interprétation historique, et non de la qualification réaliste, d'appliquer au Moyen-Age l'hypothèse de la révolution, modèle d'interprétation forgé (1789) et formalisé par les historiens (au XIXe siècle) postérieurement. Même si le terme n'apparaît pas dans les sources, il est utile pour faire comprendre la portée d'un changement sur la longue durée, soulignant comment la réforme grégorienne et le décret de Gratien, à la fin du XIIe siècle, avaient représenté une rupture des normes interprétatives, engendrant de nouvelles pratiques, à la fois administratives, politiques, économiques et sociales, dans les relations entre l'Eglise et la sphère temporelle, dans l'évolution des systèmes d'échanges et de la mutation des liens sociaux. Le projet de réforme est un projet de réforme globale. Au contraire, la communication de C. Markovits soulignait l'atomisation des modèles d'interprétation pour la révolte des Cipayes, dans l'historiographie, construisant une vision segmentée d'une insurrection, tenant plus de la révolte que d'une révolution. Ces différents cas soulignent la richesse du concept de révolution, résidant dans l'écart entre l'événement advenu et sa portée signifiante.

Ainsi, une réflexion sur la pratique historiographique des révolutions a été le dernier axe d'analyse du panel. Traiter des révolutions à la fois comme d'événements historiques, mais également comme paradigmes d'interprétation, mobilisés par des acteurs contemporains (Marx) et des historiens pour expliquer des événements, a permis de souligner la spécificité de phénomènes proches des révolutions, de rappeler les différences de contexte, et de faire émerger des pistes d'analyse fructueuses, nées de la confrontation entre contextes particuliers et concept théorique, tout en interrogeant les précautions épistémologiques de la discipline. A toutes les époques, l'acte de dénomination construit une grille de lecture d'un phénomène. Communications et discussion sont revenues sur l'usage de ces paradigmes et leur construction.

Produire une définition, c'est produire une vision de la révolution. C'est ce qu'a très bien décrit C. Markovits à propos de la catégorisation ambiguë de la révolte des Cipayes, pour expliquer les mécanismes d'un événement qui se présente au premier abord comme une mutinerie typique de troupes indigènes dans un régime colonial. Trois facteurs typologiques ont été avancés dans les historiographies successives: le primat des causes religieuses, certains voyant dans la révolte un complot musulman, une thèse reprise par les historiens pakistanais, après 1947; d'autres ont avancé le caractère nationaliste d'une révolution, vu comme une opposition de tout un peuple à la domination britannique. Vinayak Savarkar, dès 1907, qualifie les Cipayes de *first indian war of independence*, cumulant les logiques religieuse (défense d'une religion, l'hindouisme) et politique (chasser les britanniques); plus récemment, en 1980, Erik Stokes, dans *The Peasant armed*, a proposé comme paradigme d'interprétation une révolution paysanne, en valorisant les violences exercées durant la mutinerie contre les agents du fisc et les usuriers.

Les qualifications de la révolution sont toujours dépendantes du contexte: les épisodes révolutionnaires ou pararévolutionnaires font l'objet d'une riche historiographie, produit de constantes réinterprétations. La question de l'écart entre les qualificatifs des sources et les qualifications des historiens est revenue dans chacune des trois interventions. C. Markovits a montré l'écart entre ces deux langages: la révolte des Cipayes est d'abord présentée sous son angle subversif, *Cipayes mutiny*, avant de s'élargir avec les concepts de *great rebellion* puis de *war of independence*, avec le pamphlet de V. Savarkar (1907). Au revers, avec la dimension religieuse est majoré par les historiens pakistanais, au moment du conflit entre l'Inde et le Pakistan, un siècle après la révolte, du temps même de la révolte les revendications spécifiquement musulmanes sont ténues. En effet, on relève très peu d'occurrences du terme *djihad*: il n'y a alors pas d'accord entre théologiens musulmans sur la légalité d'un soulèvement contre le pouvoir. En revanche, si le terme de révolution n'apparaît pas dans les sources médiévales, F. Mazel a défendu son application du concept, comme outil stimulant la réflexion.

La particularité de la dénomination des révolutions, outre les précautions d'emploi des termes dans un usage historien, suscitant des débats d'interprétation, est que la notion est au cœur d'enjeu de pouvoirs et de perpétuel réactualisation et relectures en fonction du contexte. Contexte idéologique de la réception: ainsi, dès sa réception, le Marx journaliste, qui a alors déjà théorisé les relations de domination dans les champs économiques et sociaux, commente dans ses premiers articles (1853) la situation indienne selon une perspective hégélienne: l'Inde n'aurait pas encore atteint le stade de l'histoire, et la domination britannique lui permettrait de rentrer dans l'histoire, par la destruction de l'ordre ancien. C'est cette conception du progrès qui explique sans doute le jugement pour le moins nuancé qu'il porte sur un soulèvement rentrant très mal dans son cadre de pensée de la révolution. Contexte politique aussi: prononcée devant le Parlement anglais, la référence de B. Disraeli, premier ministre anglais à la dimension nationale de la révolte des cipayes, au-delà d'une insurrection de la troupe, comporte une forte charge critique à l'égard de l'administration de l'Inde par l'East Indian Compagny, et met en garde contre une répression aveugle. De même, C. Mazauric a montré que le débat sur le "dérapage" de la révolution avec 1793, n'est pas né avec la controverse historiographique entre F. Furet et A. Soboul, ni même au XIXe siècle avec Michelet, mais remonte au temps de la révolution, lorsque les libéraux conservateurs, Constant, Madame de Staël, se rallient à l'idée d'une révolution justement accomplie, faisant jouer 1789 contre 1792 et 1793. De la même façon, le champ académique est traversé de ces enjeux politiques. Mais ces deux dimensions se retrouvent aussi dans le renouvellement des paradigmes historiographiques: V. Savarkar, pourtant futur théoricien de l'*hindutva*, soit l'identité hindoue de l'Inde contre le multiconfessionnalisme de la fédération, avance le modèle politique d'une révolution nationale, où

politique et religieux sont indissociables, car dans le contexte de 1907, une phase exclusivement religieuse de la révolution ne pourrait permettre l'union de toutes les classes sociales contre la domination britannique, tandis que c'est le développement d'une histoire par le bas et against the grain, qui a contribué à renouveler l'analyse d'un mouvement de révolte, en insistant sur les mécanismes antifiscaux, et de transformation des structures agraires (E. Stowkes).

La richesse des interventions comme de la discussion a donc souligné que la question de la dénomination des révolutions est centrale et ne peut se réduire à des querelles nominalistes. De fait, la révolution est toujours un phénomène construit, objet constant d'interprétations et de réinterprétations, dès le moment de sa réception: le sens de la révolution évolue au cours du processus révolutionnaire, chez les acteurs participant comme chez les observateurs, co-construisant ce phénomène; et il continue d'évoluer en fonction des relectures faites par les historiens. En ce sens, à partir de grands paradigmes de référence, historique (1789) ou idéologique (lecture marxiste de l'Histoire), son sens, évolutif, est toujours réactualisé. Comme le concluait C. Mazauric, "on ne tombe pas en révolution comme on choit dans un précipice, mais les nouveaux modes de réflexion qui en sortent contribuent à accroître le fossé. Fini la révolution? 2011 a montré que l'hypothèse révolutionnaire est toujours devant nous". Au vu des débats suscités, on ne peut que conclure à la vertu heuristique de l'hypothèse révolutionnaire, comme proposition d'interprétation dans le champ épistémologique.

Claire MALIGOT